

NOTE D'INFORMATION

Objet : Réservation d'hébergement d'urgence pour le personnel du CHRDS durant les Jeux Olympiques et Paralympiques

Mesdames, Messieurs, Docteurs,

Dans le cadre des Jeux Olympiques, qui se dérouleront du **26 juillet au 11 août**, et des Jeux Paralympiques du **28 août au 8 septembre**, le Centre Hospitalier Rives de Seine met à disposition des chambres pour héberger en urgence les professionnels confrontés à des difficultés liées à ces événements.

Cette initiative vise à faciliter vos déplacements et à améliorer votre confort durant cette période exceptionnelle.

Disponibilité limitée : Un nombre limité de chambres sera disponible sur les sites de Neuilly, Courbevoie et Puteaux. Par conséquent, nous vous encourageons vivement à anticiper dès à présent pour réserver une chambre.

Procédure de réservation : Veuillez envoyer votre demande de réservation par email à **Marilyne Prunier** (mprunier@ch-rivesdeseine.fr) et **Myriam Jolivet** (mjolivet@ch-rivesdeseine.fr) en motivant votre demande ainsi qu'en précisant vos dates et vos coordonnées complètes, si vous êtes un agent de jour ou nuit, et le site sur lequel vous travaillez.

Obtention/Restitution des clés : Une fois votre réservation confirmée, vous recevrez un email avec les détails concernant la récupération/restitution des clés. Pour rappel à :

- **Neuilly-sur-Seine** : les clés seront disponibles au standard et seront à récupérer **avant 17h** et à restituer **avant 9h*** ;
- **Courbevoie** :
 - **Du lundi au vendredi** : les clés seront disponibles au standard et seront à récupérer **avant 17h** et à restituer **avant 9h*** ;
 - **Le week-end** : les clés seront disponibles auprès de l'agent de sécurité et seront à récupérer **avant 17h** (DECT : 28516) - et à restituer **avant 9h***.
- **Puteaux** :
 - **Du lundi au vendredi** : les clés seront disponibles au standard et seront à récupérer **avant 17h** et à restituer **avant 9h*** ;

Service d'origine : Direction

Date : 11 juillet 2024

Références : Dir. 2024 – 14 – VPP / FP

Destinataires : Ensemble des services

Sites : Courbevoie – Neuilly – Puteaux - CAMSP

- **Week-end** : les clefs seront disponibles et à récupérer auprès du cadre de garde le plus tôt possible **lors de son passage dans le service** - et à restituer au cadre de garde lors de son passage dans le service le dimanche ou au standard **avant 9h le lundi***.

** Si un agent de nuit réserve une chambre, celle-ci sera réservée pour deux nuits. Il pourra ainsi déposer les clefs pendant la journée avant 17h, selon les modalités indiquées.*

Si vous rencontrez une urgence après 17h, nous vous invitons à contacter le standard de Neuilly-sur-Seine pour connaître les chambres disponibles sur les sites de Neuilly et Courbevoie.

- ➔ **Cette situation doit rester exceptionnelle** et nous ne garantissons pas la disponibilité d'une chambre.
- ➔ **Nous vous recommandons d'anticiper vos déplacements grâce à la carte interactive disponible à l'adresse suivante :**

<https://anticiperlesjeux.gouv.fr/carte-interactive-impacts-deplacements-ile-france> .

🔔 Merci de vous munir d'une **pièce d'identité** lors de votre passage au standard, **signer le registre** ainsi que **la charte disponibles sur place** (en pièce jointe également – annexe 1).

⚠ **Le CHRDS n'est pas responsable des vols et dommages, ni de la perte de vos effets personnels.**

Nous comptons sur votre coopération pour faire de cette période un moment agréable pour tous. Pour toute question ou information complémentaire, n'hésitez pas à contacter les référents.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre engagement.

Pour ordre,

Le Directeur par intérim

François PATRIER



Annexe 1

Charte des bonnes pratiques

Utilisation des chambres dans le cadre du dispositif d'hébergement d'urgence mis en place par le CHRDS lors des Jeux Olympiques et Paralympiques

Pour accéder à une chambre, les utilisateurs doivent s'engager sur les termes de la présente charte :

- **Remise des clés** : remettre les clés au standard selon les modalités indiquées dans la présente note ;
- **Non-fumeur** : il est strictement interdit de fumer / vapoter dans les chambres et dans les espaces communs ;
- **Entretien** : durant votre séjour, veillez à maintenir votre chambre propre ;
- **Respect des lieux/sécurité** : merci de prendre soin du mobilier et des équipements mis à votre disposition. **Nous vous rappelons que vous êtes responsable de vos effets personnels**, nous vous invitons à ne pas laisser d'objets de valeur dans les chambres ;
- **Calme et tranquillité** : pour la tranquillité des patients hospitalisés, veillez à modérer le volume de tout appareil (téléphone, ordinateur...);
- **Animaux** : les animaux de compagnie ne sont pas autorisés dans les chambres, à l'exception des chiens guides d'aveugles et les animaux d'assistance, avec une autorisation préalable ;
- **Sécurité** : pour des raisons de sécurité, il est interdit d'utiliser des appareils de cuisson, des bougies ou tout autre objet inflammable dans les chambres ;
- **Draps** : le professionnel est autonome pour récupérer des draps et les déposer à la lingerie une fois qu'il a quitté la chambre.